

RCS : LE MANS
Code greffe : 7202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LE MANS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 00379
Numéro SIREN : 432 635 324
Nom ou dénomination : ESPACE 72

Ce dépôt a été enregistré le 15/07/2019 sous le numéro de dépôt 3845

Greffe du tribunal de commerce du Mans



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 15/07/2019

Numéro de dépôt : 2019/3845

Déposant :

Nom/dénomination : ESPACE 72

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

N° SIREN : 432 635 324

N° gestion : 2000 B 00379

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
Mercredi 12 juin 2019

**RESOLUTION RELATIVE AU RENOUELEMENT DU MANDAT DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES ET A LA NOMINATION D'UN
SUPPLEANT**

Le Président informe l'assemblée générale que le mandat de commissaire aux comptes attribué au Cabinet SOGEC AUDIT arrive à expiration avec l'exercice 2018.

Conformément aux dispositions de l'article 10 des statuts et aux obligations réglementaires, il est proposé de renouveler le mandat de commissaire aux comptes au Cabinet SOGEC AUDIT - 167 Quai Ledru Rollin - 72000 LE MANS pour la durée légale et de procéder à la nomination d'un suppléant M. David FRANCHETEAU, 2 rue Ignace Dubus Bonnel – 49170 St Léger des Bois.

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale renouvelle le mandat du cabinet SOGEC AUDIT et nomme comme suppléant M. David FRANCHETEAU, pour la durée légale.

↳ **Résolution adoptée à l'unanimité**



Hervé ARNOULD
Président

**TEXTES DES RESOLUTIONS PROPOSEES A
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 12 juin 2019**

RESOLUTION

L'Associé Unique sur la base de son rapport de gestion et après avoir entendu la lecture du rapport général et du rapport spécial du Commissaire aux comptes approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31/12/2018, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans les comptes et résumées dans ce rapport de gestion.

L'Associé Unique constate qu'aucune dépense visée à l'article 39.4 du Code Général des Impôts n'a été constatée au cours de l'exercice clos au 31/12/2018.

En conséquence, il donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31/12/2018.

RESOLUTION

L'Associé Unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter les bénéfices de l'exercice de la manière suivante :

⇒	Bénéfice de l'exercice	=	83 295 €
⇒	A la réserve légale	=	Néant
⇒	Solde	=	83 295 €
⇒	Auquel s'ajoute le report à nouveau antérieur		Néant
⇒	Pour former un bénéfice distribuable de		83 295 €
⇒	A titre de dividende		20 000 €

soit 20 € par part

⇒	Le solde en totalité au compte « autres réserves » soit		63 295 €
---	---	--	----------

L'associé unique constate que le dividende net par part est de 20 €.

En application de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, les dividendes distribués sur les 5 derniers exercices se décomposent donc comme suit :

	2018	2017	2016	2015	2014
Dividende - Total	20 000 €	20 000 €	20 000 €	90 000 €	20 000 €

RESOLUTION

L'Associé Unique, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966 et statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucune convention de cette nature n'a été conclue au cours de l'exercice 2018.

RESOLUTION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur des copies ou d'extrait du présent procès verbal pour remplir toutes formalités de droit.

⇒ **Résolution adoptée à l'unanimité**



Le représentant légal de l'Associé Unique
Hervé ARNOULD

RAPPORT DE GESTION DU GERANT A L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE
STATUANT SUR L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2018

1) ACTIVITE DE L'ENTREPRISE PENDANT L'EXERCICE ECOULE

- L'accueil, le suivi, l'accompagnement et la formation de personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles face à l'emploi. Elles sont embauchées dans le cadre d'un Contrat à Durée Déterminée d'Insertion
- Au travers d'une activité - support d'une remobilisation au travail et d'un accompagnement vers l'emploi durable – basée sur des prestations d'entretien et/ou de travaux de remise en état

2) EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE CLOTURE ET LA DATE DU RAPPORT DE GESTION

Licenciement du responsable d'exploitation, pour faute grave. Son remplacement est à l'œuvre afin d'impacter le moins possible l'activité 2019.

3) ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIÈRE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE AU 31/12/2018

a) Analyse du résultat de l'exercice

Les comptes de l'exercice clos le 31/12/2018 font apparaître un *excédent* de **83 295 €**, tels qu'indiqués dans les comptes annuels.

	2018	2017	2016	2015	2014
Total des produits d'exploitation	1 795 628	1 723 525	1 750 615	1 808 143	1 483 743
Total des charges d'exploitation	1 716 782	1 582 671	1 640 684	1 603 012	1 383 891
dont salaires charges sociales	1 338 359	1 224 637	1 300 776	1 274 851	1 141 138
Résultat d'exploitation	78 846	140 854	109 931	205 131	99 852
Résultat courant avant impôts	80 236	144 468	114 422	212 472	102 683
Résultat exceptionnel	7 918	-2 177	9 298	2 432	175
Bénéfice ou perte avant I.S.	88 154	142 292	123 721	214 904	102 857
Impôts sur les bénéfices	4 859	18 865	17 989	47 674	10 240
Bénéfice ou perte comptable	83 295	123 427	105 732	167 230	92 617
Nombres de postes (insertion)	27,73	28,20	30,29	30,26	28,84
Subventions (Aide aux postes)	326 536	302 456	323 602	321 654	313 932
Subventions (Trav. handicapés)		6 260			
Subventions (Diverses)	9 150	4 800	3 377		
Subventions (Aide coord. Sociale)					
Total des subventions	335 686	313 516	326 979	321 654	313 932
Pourcentage Aide au poste/CA	18,19	17,55	18,49	17,79	21,16
Pourcentage subvention/CA	18,69	18,19	18,68	17,79	21,16

Augmentation des **charges d'exploitation** de 8.47 % (+ 134 K€) due principalement :

- **99 K€** sont justifiés par une augmentation de la masse salariale et des charges sociales liées au tuilage entre Mr THIEFFRY et Mr GAHERY et à l'embauche du responsable qualité et formation (soit + 8.46 %)
- **26 K€** dus principalement à l'augmentation du poste des achats et charges externes dont 15 K€ de charges de communication (logo, site...), subventionnées par le FDI, 6 K€ de frais du personnel détaché.
- **11 K€** dus principalement à la formation continue, qui se justifie par 4.7 K€ de contribution convention 2017 payée en 2018, et à l'augmentation du poste des salaires sur l'exercice.

L'augmentation des **produits d'exploitation** de 4.18% (+ 72 K€) est principalement due au développement d'activités nouvelles (+ 41 K€ de CA), au versement d'une subvention exceptionnelle pour le financement de notre stratégie de communication (6.4 K€) et à l'augmentation des aides aux poste (+ 24 K€)

On constate un résultat d'exploitation de **78 K€**.

Notons des produits exceptionnels d'une valeur **8 966 €** correspondant à la cession de véhicules.

b) Investissements

Les investissements de l'exercice (**164 394 €**), correspondent aux travaux effectués sur le local (changement de couverture sur le bâtiment pour 35 K€), au renouvellement d'une partie du parc automobiles (9 véhicules pour 108 K€ - auparavant en location,) et à l'acquisition de mobiliers de d'ordinateurs pour 6.6 K€.

c) Trésorerie

Les disponibilités et les valeurs de placement s'élevèrent à **796 950 €** à la clôture de l'exercice (contre 832 456 € en 2017).

Enfin, il faut aussi constater cette année, une baisse de la rentabilité des valeurs mobilières de placement de l'Entreprise avec des revenus financiers de l'ordre de 2 894 € (contre 5 278 € en 2017) et la baisse des charges d'intérêt 1 503 € (contre 2 111€ en 2017).

4) ÉVOLUTION PRÉVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

➔ Sur le volet entretien, nous sommes à 116 % de l'objectif.

L'objectif stratégique est de construire des relations différentes et durables avec les clients pour en faire des partenaires. Réciproquement, des partenaires peuvent aussi devenir des clients.

Objectifs 2019 : Maintenir ce Chiffre d'Affaires à 737 000 €

Plan d'actions 2019

Créer des relations durables au travers d'une présence renforcée des cheffes d'équipe et d'une qualité irréprochable suivie par le RQF.

Réfléchir à mettre en place une équipe volante permanente pour reprendre les imperfections relevées par le RQF lors des visites de contrôle, faire des tâches de TE (Vitrerie, etc.) et surtout suppléer aux pieds levés les absents.

Revisiter l'organisation et la gestion de marchés aujourd'hui non rentables par le RE et mettre en place des outils de suivi/contrôle financier.

Définir une stratégie commerciale basée sur :

- les politiques de réseaux et/ou de valeurs partagées (Voisins – Fournisseurs type Harmonie Mutuelle – Partenaires - Club ESS – Provalis)
- le Projet Régional avec les 5 EI avec une mutualisation des fichiers clientèles
- les entreprises engagées dans une politique RSE : Optique 2000, etc.
- les anciens clients (Sarthe Habitat – La Mancelle d'Habitation)

Promouvoir les évolutions du Code des Marchés Publics sur le volet Clauses Sociales.

Etre vigilants aux effets de dépendance avec quelques donneurs d'ordre (ex. Adapéi, Tarmac).

Veiller aux évolutions des marchés d'entretien d'Orne Habitat en Septembre 2019.

➔ Sur le volet Travaux Exceptionnels, nous sommes à 95 % de l'objectif.

Il faut regarder cette activité de façon analytique avec les Travaux Exceptionnels d'un côté, et le Lavage et la Préparation des voitures de l'autre.

Constats sur les Travaux Exceptionnels :

L'objectif stratégique était et reste de sortir de la dépendance beaucoup trop forte avec Le Mans Métropole Habitat (env. 40 % du CA).

Nous constatons d'ores et déjà que les décisions gouvernementales - sur la gestion des Bailleurs Sociaux - impactent fortement notre Chiffre d'affaires 2018. A titre d'exemple, en Octobre 2017, nous réalisons 614 prestations pour 60 853 €. A même époque en 2018, nous sommes intervenus 325 fois pour 34 832 € soit une baisse d'activité de 43 %.

Il en sera de même de notre marge financière.

Objectifs 2019 : développer le Chiffre d'Affaires à 471 000 € minimum.

Plan d'actions 2019 :

Nous devons nous donner les moyens de nos ambitions en déployant une stratégie commerciale offensive autour des axes suivants :

Diversifier nos clients en assurant la promotion de nos savoir-faire techniques en matière de remise en état. Chaque prestation doit avoir des clients cibles.

Renforcer nos relations actuelles avec notre clientèle en apportant une offre de service élargie (espaces verts, etc).

Mettre en place des outils de suivi de notre productivité pour une efficacité économique conservée.

Déployer une stratégie de veille économique (alerte sur portails d'E Marchés – surveillance des travaux lors des déplacements en ville – etc.)

Suivre de façon systématique la gestion des devis en relançant les clients dans les 15 jours suivant l'émission d'un devis

Repenser la gestion des Travaux Exceptionnels dans sa globalité en n'occultant pas la réflexion sur l'équipe volante des marchés d'entretien.

➔ Constats sur les lavages et prestations esthétiques des Automobiles : Etude des fluctuations des marchés

En début d'année et ce jusqu'au mois de Mai, nous n'avions pas de moniteur sur cette activité.

A l'arrivée de Damien Barcelo, on a vraiment vu une évolution du Pôle.

Il nous manquait une à deux journées d'activité par semaine pour une planification maîtrisée, régulière et dans la durée. Depuis mi-novembre, nous travaillons avec la concession Renault.

Ils sont venus nous démarcher pour les spécificités et les valeurs d'Espace72, une collaboration RSE.

Objectifs 2019 : atteindre l'objectif de 77 000 €

Plan d'actions 2019 :

Faire baisser la contribution de la franchise, qui plus est sur des marchés obtenus par nous-mêmes et sans exploitation du process Chrono Clean ;

Asseoir notre organisation en inscrivant dans la durée le Moniteur ;

Développer un process qualité garant de la durée des relations ;

Mettre en place des outils de gestion pour mesurer la rentabilité ;

Proposer nos services sur des marchés complémentaires offrant une certaine souplesse organisationnelle (Conciergeries d'Entreprises).

5) RESULTATS – AFFECTATION

Proposition d'affectation du résultat

Les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à approbation, font ressortir un bénéfice comptable de 83 295 € qui recevrait l'affectation suivante :

Bénéfice de l'exercice	83 295 €
A la réserve légale	Néant
Solde	83 295 €
Auquel s'ajoute le report à nouveau antérieur	Néant
Pour former un bénéfice distribuable de	83 295 €
A titre de dividende	20 000 €
Soit 20 € par part	
Le solde en totalité, au compte « autres réserves » soit	63 295 €

En application de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués sur les 5 derniers exercices se décomposent comme suit :

	2018	2017	2016	2015	2014
Dividende - Total	20 000	20 000 €	20 000 €	90 000 €	20 000 €

Dépenses non déductibles fiscalement

Les dépenses et charges visées à l'article 39.4 du Code Général des Impôts ont été comptabilisées au cours de l'exercice clos le 31/12/2018, pour 2 058 € correspondant à la part des loyers non déductibles d'un véhicule de location de longue durée.

6) CONVENTIONS VISÉES A L'ARTICLE 50 DE LA LOI DU 24 JUILLET 1966

Aucune convention réglementée n'a été conclue au cours de l'exercice 2018.

7) GÉRANCE

Les fonctions du gérant non associé de la SARL Unipersonnelle ESPACE 72 ne sont pas rémunérées et sont à durée indéterminée conformément à l'article 12 des statuts.



Gérant non associé
Hervé ARNOULD

ASSEMBLEE GENERALE

12 juin 2019 – 15h00

Au siège de l'entreprise – 75 Bd Lamartine Le Mans

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

ÉTAIENT PRESENTS

Hervé	ARNOULD	Représentant de l'associé unique ETIC'ASSO
Pascal	GAHERY	Directeur ESPACE 72
Claudie	BERGEAL	} Membres ETIC'ASSO
Hubert	CELLE	
René	CORNIC	
Gérard	GALLIENNE	
Stéphane	JUDAIS	
Jean	MAINGARD	
Jacqueline	STREE	

ÉTAIT EXCUSE

Albert	FEURPRIER
--------	-----------

Didier	ROUILLARD	Commissaire aux comptes	Excusé
Bertrand	JEGO	Expert aux comptes associé	Présent

ÉTAIENT INVITES ET PRESENTS MONTJOIE

Patricia	CORTES	
Samuel	GUERIN	
Patricia	JACQUOT COURET	
Christian	VERGNE	Président

Membres d'ETIC'ASSO et dirigeants de l'Entreprise à responsabilité limitée **ESPACE 72** se sont réunis en assemblée ordinaire et au siège social, sur convocation faite par le gérant le **28 MAI 2019**

M. Hervé ARNOULD, gérant de la société unipersonnelle, représentant légal de l'associé unique ouvre la séance à 15 heures 30.

Il remercie les membres présents, et rappelle l'ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale 2018,
- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,
- Lecture du rapport général du Commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes de l'exercice clos au 31/12/2018 et quitus de la gérance
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités,
- Questions diverses.

A PPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 13 JUIN 2018

H. Arnould demande aux administrateurs de faire part de leurs souhaits d'amendements éventuels.

Aucune remarque formulée, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

R APPORT D'ACTIVITE

M. Gahéry, directeur d'Espace 72, présente le rapport d'activité.

▪ Bilan en ressources humaines :

Le fait marquant de l'année 2018, est le changement de direction qui a été acté en avril après un tuilage de direction de plusieurs mois auparavant entre D. Thieffry et P. Gahery, **nouveau directeur**.

Espace 72 se positionnait économiquement sur des appels d'offre. P. Gahery souhaiterait plutôt qu'Espace 72 s'érige sur des engagements sur le terme, et pour répondre à cet axe du projet dessiné à 5 ans, jusque 2022, un **responsable qualité formation** a été recruté avec pour mission un renforcement de la satisfaction des clients, et une meilleure productivité par une montée en compétences des publics « salariés-apprenants ».

Remplacement de la **comptable**.

Prestation préparation esthétique de véhicules : licence en franchise Chronoclean : service intégré dans les concessions automobiles, entretien d'un parc automobile pour le Conseil Départemental 72, prestations à des entreprises qui ont des flottes de véhicules, prestations à l'adresse de particuliers. Un poste de **moniteur** a été créé pour asseoir ce développement. On est passé de 10 000 € à 60 000 €.

Sur le bilan social, il y a des axes de progrès à conduire -> ouverture d'un poste de **chargé « emploi et formation »** à temps plein au niveau d'Espace (auparavant, mutualisation d'une personne avec Etic'Asso).



Accueil d'un stagiaire en master 2 en ESS -> Mémoire sur la thématique « accompagnement de publics vers de l'emploi durable ». Cette thématique croise le projet stratégique d'Espace 72 de Concept d'entreprise école

➔ Projet d'ouverture d'un poste de **salarié doctorant**.

Concept d'entreprise école = projet stratégique pour 2018-2022 => l'idée est de créer un propre organisme de formation interne à Espace 72 avec recrutement d'un formateur. L'objectif est de pouvoir préparer au CQP de branche [Certificat de Qualification Professionnelle]. Les encadrants deviendraient des maîtres d'apprentissage amenant les salariés sur des activités régulières et leur faire découvrir les métiers de la propreté (secteur en pénurie). Le but est de tout miser sur la formation pour faciliter l'insertion.

Encadrement nécessaire :

18 personnels permanents d'où des charges fixes conséquentes (surcoût de 15% en plus par rapport à une entreprise traditionnelle). Cet état rend plus complexe la recherche de marchés. Espace 72 traite aux mêmes tarifs que les entreprises ou sociétés traditionnelles.

La problématique se situe sur une productivité plus faible. La mise en place du process de formation permettra de réduire ce temps par la technicité.

Ce sur encadrement est garant néanmoins d'une qualité de prestations.

P. Cortes précise que sur les marchés publics, il y a maintenant une clause sociale qui oblige un % de marché couvert par une entreprise d'insertion.

▪ **Communication :**

En communication, sur l'exercice 2018, ont été travaillés le site internet et la plaquette de présentation d'Espace 72.

Perspective 2019 de mettre l'accent sur la communication grand public pour améliorer image et notoriété de l'entreprise, pour satisfaire davantage de partenariats.

▪ **Bilan social :**

L'entreprise Espace 72 a deux vocations :

1. Une activité économique qui se met au service de personnes en difficulté dite sociale et professionnelle, dans une démarche de retour à l'emploi autour de plusieurs activités :

- Activité d'entretien de locaux,
- Activité de remise en état de biens sur le secteur de la propreté,
- Activité de prestation esthétique de véhicules.

2. Une activité de service où l'homme est au cœur de l'activité ;

Ces activités permettent un temps de remise en situation de travail, pour in fine être dans des exigences d'entreprises marchandes.

Le projet social est celui d'accompagner des hommes et des femmes sur 24 mois maxi, au bout desquels elles doivent trouver des solutions d'emploi. Ce projet est donc étroitement lié à l'activité économique.

29 nouvelles personnes ont bénéficié d'un contrat d'insertion en 2018, 60 au total, dont 31 femmes et 29 hommes, pour un volume d'heures travaillée de 45 471 (= 30 ETP).

Sur 60 personnes, 50% (23 personnes) ont quitté la structure sur 2018. La moitié a trouvé le chemin de l'emploi durable.

Ce premier bilan, à 50 % de sorties positives, est plus ou moins satisfaisant.

L'objectif 2019 est d'atteindre un taux $\geq 60\%$ a minima dont 25% d'emplois durables (CDI, CDD > 6 mois).

▪ **Bilan économique :**

Sur l'entretien, Espace 72 a perdu 9 marchés et en a gagné 13. Ces derniers se formalisent sur le secteur du marché privé. Globalement, le taux de concrétisation par rapport aux offres se situe à hauteur de 56 %.

Le travail à mener est d'aller chercher de nouveaux clients qui permettront à terme de réduire des dépendances à certains marchés (ex Le Mans Métropole Habitat qui représente 40% du chiffre d'affaires).

PERSPECTIVES 2019

- Les publics entrants ne sont pas des publics choisis, mais orientés par le service public de l'emploi sur lequel l'entreprise a un droit de regard. Sur 2018, Espace 72 a manqué de moyens humains et en temps sur cette phase. Pour 2019, il est prévu de mettre en place un processus de recrutement plus fiable pour gérer des problèmes qui auraient dû être traités en amont.
- Mettre au cœur de l'organisation un process de formation et d'accompagnement vers l'emploi, pour une montée en compétences, non pas seulement sur le volet technique mais également sur l'attitude de service.
- Sur le projet social, nécessité de se rapprocher des entreprises de propreté et de services à la personne, pour travailler avec eux à une GPEC.
- Aller chercher du développement économique sur le nord Sarthe, l'Orne, secteur territorial où il y a peu d'entreprises d'insertion.
- Travailler sur une diversification non pas de métiers mais de clientèle.



RAPPORT DE GESTION

Le rapport de gestion est présenté par Patricia Cortes.

Chiffre d'affaires de 1.4 millions d'€.

On constate une évolution du chiffre d'affaires et de la masse globale des recettes d'exploitation, mais le niveau des charges d'exploitation augmente parallèlement.

Le résultat comptable s'établit à 83 295 € contre 123 426 € en 2017.
Néanmoins le niveau de résultat reste satisfaisant.

Pour 2019, Espace 72 est plutôt, au mieux sur la perspective d'un équilibre, voire d'un déficit du fait des embauches et des marchés perdus.

RESOLUTIONS

Il est fait lecture des textes de résolutions, lesquels sont adoptés à l'unanimité.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Il est fait ensuite lecture du rapport du commissaire aux comptes :
Les comptes sont certifiés sans réserve.
Bonne structure financière de l'entreprise.

QUESTIONS DIVERSES

Aucune question diverse.



Le, soussigné, M. Hervé ARNOULD, représentant légal de l'Association ETIC'ASSO, déclarée à la Préfecture de la Sarthe sous le numéro 5361, le 10 juillet 1984, associé unique de la société ESPACE 72, société à responsabilité limitée unipersonnelle, au capital de 10.000 €,

1 A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

Le gérant non associé de la société ESPACE 72, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2018 ; il a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé. Les documents ont été tenus, au siège social, à la disposition du Commissaire aux Comptes.

Monsieur Hervé ARNOULD, représentant légal de l'associé unique, a pris connaissance du rapport général du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice écoulé.

2 A FAIT LECTURE DES DECISIONS SUIVANTES PRISES PAR LE GÉRANT :

- 2.1 Approbation du procès-verbal du 13 juin 2018
- 2.2 Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et quitus de la gérance
- 2.3 Absence de charges non déductibles fiscalement
- 2.4 Affectation du résultat de l'exercice
- 2.5 Distribution des dividendes
- 2.6 Absence de conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966
- 2.7 Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités
- 2.8 Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes



3 DECISIONS

- 3.1** L'associé unique, sur la base de son rapport de gestion et après avoir eu connaissance du rapport général et du rapport spécial du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31/12/2018, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans les comptes et résumées dans ce rapport de gestion.

L'Associé unique a constaté qu'aucune dépense visée à l'article 39.4 du Code Général des Impôts n'a été constatée au cours de l'exercice clos au 31/12/2018.

En conséquence, il donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31/12/2018.

- 3.2** L'associé unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter les bénéfices de l'exercice de la manière suivante :

⇒ Bénéfice de l'exercice	=	83 295 €
⇒ A la réserve légale	=	Néant
⇒ Solde	=	83 295 €
⇒ Auquel s'ajoute le report à nouveau antérieur		Néant
⇒ Pour former un bénéfice distribuable de		83 295 €
⇒ A titre de dividende		<u>20 000 €</u>

soit 20 € par part

⇒ Le solde en totalité au compte « autres réserves » soit	<u>63 295 €</u>
---	-----------------

L'associé unique constate que le dividende net par part est de 20 €.

- 3.3** En application de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il a été procédé à la distribution des dividendes suivants :

	2018	2017	2016	2015	2014
Dividende - Total	20 000 €	20 000 €	20 000 €	90 000 €	20 000 €

- 3.4** L'associé unique, après avoir eu connaissance du rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966 et statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucune convention de cette nature n'a été conclue au cours de l'exercice 2018.

- 3.5** L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toute formalité de droit.

- 3.6** H. Arnould, gérant de l'entreprise unipersonnelle ESPACE 72, informe l'assemblée générale que le mandat de commissaire aux comptes attribué au Cabinet SOGEC AUDIT arrive à expiration avec l'exercice 2018.

Conformément aux dispositions de l'article 10 des statuts et aux obligations réglementaires, il est proposé de renouveler le mandat de commissaire aux comptes au Cabinet SOGEC AUDIT - 167 Quai Ledru Rollin - 72000 LE MANS pour la durée légale et de procéder à la nomination d'un suppléant M. David FRANCHETEAU, 2 rue Ignace Dubus Bonnel – 49170 St Léger des Bois.

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale renouvelle le mandat du cabinet SOGEC AUDIT et nomme comme suppléant M. David FRANCHETEAU, pour la durée légale.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune question diverse n'étant formulée, la séance est levée à 16h00.

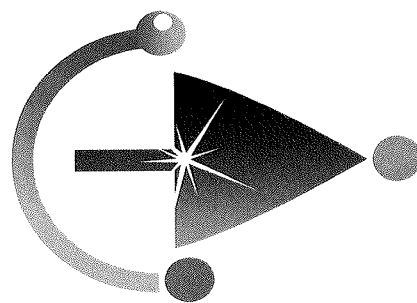


Certifié conforme

Hervé ARNOULD
Représentant légal de l'associé unique

espace72

Donne du sens à la propreté



20 rue des Frères Lumière - 72650 LA CHAPELLE ST AUBIN - 02 43 76 02 22 - contact@espace72.fr

Rapport d'Activité

2018



Rapport d'activité 2018

Projet stratégique 2018-2022

Le Projet d'Espace 72 :

Objectif stratégique : faciliter l'insertion professionnelle et durable d'un public en difficulté au profit d'Entreprises locales de Propreté.

Objectifs opérationnels :

- Développer et mettre en place la mission pédagogique de la structure autour d'un concept d'Entreprise- Ecole.
- Réaffirmer sa mission d'utilité sociale et sociétale auprès des acteurs locaux pour conclure des marchés dans une forme partenariale différente et durable.
- Garantir la pérennité économique de l'entreprise, notamment par le renforcement de la satisfaction des clients et en créant les conditions optimales pour une meilleure productivité des salariés-apprenants.

Préambule : 2018 est une année 1 dans un projet stratégique à 5 ans, 2018-2022.

Nous devons être exigeants quant aux objectifs à atteindre pour les années futures mais nous devons être bienveillants par rapport aux résultats obtenus dans ces années de transition.

1-Bilan social

Constats :

- 29 nouvelles personnes ont bénéficié d'un contrat d'insertion en 2018, 60 au total,
- Le nombre d'heures travaillées a été de 45 471 pour le public en insertion,
- Espace 72 a accueilli 31 femmes et 29 hommes en 2018.

Les entretiens d'accompagnement sont peu nombreux : 4.5 entretiens par semaine pour l'ensemble des 40 salariés-apprenants => absences multiples.
L'investissement personnel est insuffisant sauf à ce que les difficultés sociales soient prégnantes ou à l'approche de la fin de contrat.

Les formations interne et externe ont été peu nombreuses pour les salariés-apprenants.

Les sorties :

- 23 personnes ont quitté l'entreprise, au cours de l'année 2018,
 - dont 1 personne a quitté l'entreprise au cours de la période d'essai,
 - dont 2 personnes ont abandonné leur poste de travail pour inaptitude.

L'étude des situations porte sur 20 personnes :

- 1 personne a sollicité une rupture à l'amiable pour un parcours de soin,
- 1 personne a sollicité une rupture à l'amiable pour garder ses enfants (4), garde plus sécurisée,
- 4 personnes n'ont pas à ce jour trouvé de solution concrète ou travaillent seulement quelques heures par mois,
- 9 personnes ont trouvé une solution vers l'emploi (2 CDI, 1 création d'Entreprise, 3 CDD < à 6 mois, 3 contrats de professionnalisation),
- 1 personne a intégré un Chantier d'Insertion (Essaimage),
- 1 personne a intégré une Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion (Tarmac Emploi - TFN),
- 2 personnes ont quitté Espace72 dans le cadre d'un congé Maternité,
- 1 personne a quitté Espace72 pour un titre de séjour non renouvelé.

Le public n'est pas toujours en capacité d'aller vers l'emploi :

- Incapacités productives soutenues (1 candidate)
- Gardes d'enfants non sécurisées (3 candidates)
- Interruptions volontaires (3 candidats)
- Fragilités psychologiques (3 candidats)
- Dépendances diverses (1 candidat)

Dans tous les cas (ou presque), l'équipe objective une absence de motivation et d'envie réelles et sincères des salariés-apprenants de trouver leur place dans le monde du travail. Cela interroge également notre organisation sur le volet recrutement : connaissance des parcours – intérêt du positionnement et/ou de l'intégration chez Espace72

Malgré une rencontre organisée le 15 Mars 2018 avec les ACI [Atelier & Chantier d'Insertion] et l'AI [Association Intermédiaire] locale, pas ou peu de suites de parcours définis précisément avec les ACI ou AI (3 à 4 personnes)

Nous sommes allés à la rencontre des prescripteurs :

- Pôle Emploi :
 - o le 15/11/17 : rencontre avec M. Bouhier, Directeur, et son adjointe,
 - o le 05/04/18 : présentation d'Espace72 aux équipes de Pôle Emploi Le Mans,
 - o le 20/09/18 : accueil nouvelle équipe IAE,
 - o le 03/10/18 : accueil Mme Akassi Kouame (Conseillère Pôle Emploi des Sablons).
- Mission Locale :
 - o Le 12/12/2017 : rencontre avec M. Gaumé, directeur,
 - o Le 26/06/2018 : information propreté organisée par la Mission Locale pour présentation aux équipes de la Mission locale, puis Job Dating.
- Cap Emploi :
 - o Le 13/11/2017 : présentation d'Espace72 aux équipes de Cap Emploi.
- Conseil Départemental :
 - o Le 09/01/2018 : accueil et présentation d'Espace72 à M. Duporche, Responsable des actions d'insertion,
 - o Le 12/02/2018 : idem avec Mmes Bosse, Carre, et M. Plumail, chargés de mission.
- Directe : appartenance au groupe de travail Propreté avec Mme De Miollis, chargée de mission.

Pour autant, les candidats à un poste chez Espace72 le sont à 80 % en candidature spontanée. Seuls 20 % le sont dans le cadre d'une prescription des partenaires de l'Emploi.

Essai d'analyse sur lesdits résultats obtenus :

- 1- Les formations internes ne sont pas dispensées => pas d'impact sur le process de production,
- 2- Pas/peu de liens entre les évolutions objectivées des salariés-apprenants en situation de travail et le process d'accompagnement,
- 3- Absences de relations construites, coordonnées et structurées avec les Entreprises locales de Propreté, le GEIQ¹, les ETTI² et autres partenaires locaux.

De façon globale et générale, cette transition nous conduits à constater que le projet social est la succession d'actes qui ne sont pas encore guidés par une stratégie claire et précisée.

Le concept d'Entreprise Ecole doit nous conduire à porter une réflexion sur ce projet social, du recrutement à la sortie des salariés-apprenants.

Même si la formation – dans notre stratégie – restera un moyen et non une finalité, il n'en reste pas moins qu'elle sera centrale. Elle doit permettre d'écouter et d'entendre les personnes, de les former et de les monter en compétences, de les dynamiser et de les motiver en donnant sens au travail conduit.

Nous devons (re)donner foi dans les valeurs du travail : être utile, gagner de l'argent à la sueur de son front, savoir pourquoi on se lève le matin sans oublier l'appartenance à une équipe. Nous devons être éducateurs/trices et animateurs/trices de ces valeurs.

¹ GEIQ : Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification

² ETTI : Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion



Objectifs 2019

Sorties dynamiques > ou = à 60 % a minima dont 25 % d'Emplois durables (CDI, CDD > 6 mois).

Plan d'actions 2019

Réfléchir à un processus de recrutement plus fiable.

Mettre au cœur de notre organisation, la formation :

- monter en compétences les hommes et femmes tant sur le volet attitude de service que sur le volet technique ;
- faire certifier les acquisitions et savoirs par la validation de l'AS2³ par l'INHNI⁴.

Adapter les plannings des salariés-apprenants à leurs capacité et compétences réellement acquises.

Inventorier les difficultés récurrentes de notre public (langue, garde d'enfants, mobilité, etc.) et définir des partenariats structurés avec les acteurs ressources.

Articuler/conjuguer le processus Emploi/Formation/Accompagnement des salariés-apprenants dans des espaces programmés et coordonnés avec les tuteurs => écriture projet social.

Construire des partenariats en définissant les objectifs/missions de chacun avec les Entreprises locales de Propreté.

2- Bilan économique

A- Sur le volet entretien, nous sommes à 116 % de l'objectif.

Constats : Etude des fluctuations des marchés.

CA prévisible pour 2018 : 737 000 €.

9 marchés perdus souvent pour des fermetures de sites ou des changements de gestionnaires (*France Horizon, ICF, Installations et Services*).

A l'inverse, nous avons contractualisé 13 nouveaux marchés souvent dans des relations gagnant/gagnant ou des partenaires clients anciens (*Maison de Santé Le Mans – CEAS72 - Orne habitat – Crédit Mutuel – Cap Emploi – Fabre – etc*).

Nous avons également réussi à récupérer des marchés de sous-traitance perdus comme ceux du CD72 (*Ouest Nettoyage contre Onet*) et de la Direccte (*Atalian contre Onet*).

Notre taux de concrétisation des devis est de 56 %.

³ AS2 : Validation du niveau AS2 (Agent de service) de la convention collective de la branche Propreté

⁴ INHNI : Institut National Hygiène Nettoyage Industrie – Centre de formation et de conseil

Concernant les appels d'offres :

- Échec avec Le Mans Métropole Habitat (Entretien des Agences),
- Renouvellement Skate Park dans le cadre d'un marché réservé.

Notre taux de concrétisation des Appels d'Offre est de 50 %.

Deux autres observations :

- Le montant des avoirs est beaucoup plus faible que les autres années. On peut peut-être considérer que :
 - o L'équipe volante permet de suppléer au pied levé les personnes absentes,
 - o La présence renforcée sur le terrain permet d'éviter absences et/ou une disqualification de la qualité,
 - o Les contrôles périodiques permettent de réguler rapidement les petits écarts.
- Le nombre de contrôles périodiques avec nos clients qui, ramené au nombre de marchés, est assez faible.

Essai d'analyse sur lesdits résultats obtenus :

L'objectif stratégique est de construire des relations différentes et durables avec les clients pour en faire des partenaires. Réciproquement, des partenaires peuvent aussi devenir des clients.

Objectifs 2019

Maintenir ce chiffre d'affaires à 737 000 €.

Plan d'actions 2019

Créer des relations durables à travers une présence renforcée des cheffes d'équipe et d'une qualité irréprochable suivie par le RQF (Responsable Qualité Formation).

Réfléchir à mettre en place une équipe volante permanente pour reprendre les imperfections relevées par le RQF lors des visites de contrôle, faire des tâches de TE [travaux exceptionnels] (Vitrerie, etc.) et surtout suppléer au pied levé les absents.

Revisiter l'organisation et la gestion de marchés aujourd'hui non rentables par le RE [responsable d'Exploitation] et mettre en place des outils de suivi/contrôle financier.

Définir une stratégie commerciale basée sur :

- les politiques de réseaux et/ou de valeurs partagées (Voisins – Fournisseurs type Harmonie Mutuelle – Partenaires - Club ESS – Provalis),
- le Projet Régional avec les 5 Entreprises d'Insertion, avec une mutualisation des fichiers clientèles,
- les entreprises engagées dans une politique RSE : Optique 2000, etc,
- les anciens clients (Sarthe Habitat – La Mancelle d'Habitation).

Promouvoir les évolutions du Code des Marchés Publics sur le volet Clauses Sociales,
Etre vigilants aux effets de dépendance avec quelques donneurs d'ordre (ex. Adapéi, Tarmac),
Veiller aux évolutions des marchés d'entretien d'Orne Habitat en Septembre 2019.

B- Sur le volet Travaux Exceptionnels, nous sommes à 95 % de l'objectif.

Il faut regarder cette activité de façon analytique avec les travaux exceptionnels d'un côté, et le Lavage et la Préparation des voitures de l'autre.

Constats sur les Travaux Exceptionnels : Etude des fluctuations des marchés

Dans l'absolu, il n'y a pas de pertes objectivées de marchés ou de clients. Pour autant, nous sommes à 95 % de l'objectif.

Concernant les appels d'offre, nous avons su renouveler le marché de remise en état du parc immobilier de Le Mans Métropole Habitat en réalisant un effort commercial de 14 %. Nous attendons que LMMH relance son AO sur le marché des encombrants.

Nous avons développé une prestation complémentaire avec les Maisons France Confort en effectuant des nettoyages de fin de chantier pour que le logement puisse être aménagé de suite.

Notre taux de concrétisation des devis est de 61 %.

A suivre :

- La sortie d'un nouveau marché Orne Habitat de remise en état des appartements entre deux locations,
- Le résultat du marché des encombrants avec Le Mans Métropole Habitat.

Nous avons remporté l'AO de Sarthe Habitat avec la gestion des remises en état des logements situés dans le Nord Sarthe pour 13 K€.

Essai d'analyse sur lesdits résultats obtenus :

L'objectif stratégique était et reste de sortir de la dépendance beaucoup trop forte avec Le Mans Métropole Habitat (env. 40 % du CA).

Nous constatons d'ores et déjà que les décisions gouvernementales - sur la gestion des Bailleurs Sociaux - impactent fortement notre chiffre d'affaires 2018. A titre d'exemple, en octobre 2017, nous réalisons 614 prestations pour 60 853 €. A même époque en 2018, nous sommes intervenus 325 fois pour 34 832 €, soit une baisse d'activité de 43 %.

Il en sera de même de notre marge financière.

Objectifs 2019 :

Développer le chiffre d'affaires à 471 000 € minimum.

Plan d'actions 2019 :

Nous devons nous donner les moyens de nos ambitions en déployant une stratégie commerciale offensive autour des axes suivants :

Diversifier nos clients en assurant la promotion de nos savoir-faire techniques en matière de remise en état. Chaque prestation doit avoir des clients cibles ;

Renforcer nos relations actuelles avec notre clientèle en apportant une offre de service élargie (espaces verts, etc) ;

Mettre en place des outils de suivi de notre productivité pour une efficacité économique conservée ;

Déployer une stratégie de veille économique (alerte sur portails d'E Marchés – surveillance des travaux lors des déplacements en ville – etc) ;

Suivre de façon systématique la gestion des devis en relançant les clients dans les 15 jours suivant l'émission d'un devis ;

Repenser la gestion des travaux exceptionnels dans sa globalité en n'occultant pas la réflexion sur l'équipe volante des marchés d'entretien.

Constats sur les lavages et prestations esthétiques des Automobiles : Etude des fluctuations des marchés.

En début d'année et ce jusqu'au mois de mai, nous n'avons pas de **moniteur** sur cette activité.

A l'arrivée de Damien Barcelo, on a vraiment vu une évolution du Pôle. Son savoir-faire, son sérieux et son engagement ont permis un vrai développement économique (Citroën, Class, Sarthe Habitat, Peugeot Gémi à Angers). Nous avons su conserver les collaborations précédentes avec le Conseil Départemental (marché réservé depuis le 1^{er} Janvier), le SESSAD, Groupama, EDF, etc.

Il nous manquait une à deux journées d'activité par semaine pour une planification maîtrisée, régulière et dans la durée. Depuis mi-novembre, nous travaillons avec la concession Renault. Ils sont venus nous démarcher pour les spécificités et les valeurs d'Espace72, une collaboration RSE.

Damien Barcelo nous quittera le 31 Décembre 2018 (pour des raisons de santé) après une semaine de tuilage avec Christan Izoulé Pilate Semaine 51.

Objectifs 2019 :

Atteindre l'objectif de 77 000 €.

Plan d'actions 2019 :

Faire baisser la contribution de la franchise, qui plus est sur des marchés obtenus par nous-mêmes et sans exploitation du process Chrono Clean ;

Asseoir notre organisation en inscrivant dans la durée le moniteur ;

Développer un process qualité garant de la durée des relations ;

Mettre en place des outils de gestion pour mesurer la rentabilité ;

Proposer nos services sur des marchés complémentaires offrant une certaine souplesse organisationnelle (conciergeries d'entreprises).

3- Bilan des Ressources Humaines d'Espace72

Remplacement du Directeur :

Départ de Damien Thieffry le 30 Septembre 2018,
Arrivée de Pascal Gahéry le 02 Septembre 2017.

Création d'un poste de Responsable Qualité & Formation :

Arrivée de Gilles Blandin le 22 Mai 2018 dans le cadre d'un CDI.

Remplacement de la Comptable :

Départ de Corinne Dumont le 7 Novembre 2018 pour la DG Montjoie.
Elle est remplacée par Magali Jousseume à compter du 22 Octobre 2018 dans le cadre d'un CDI. Elle met un terme à son contrat le 23 Novembre dans le cadre de la période d'essai. Elle est remplacée par Clara Seddoh dans le cadre d'un CDI à compter du 2 Janvier 2019.

Remplacements de deux Tuteurs :

Départs CDI Laurent Le Cornec et Laurent Despres.
Nomination de Chef d'Equipe d'Yssouf Miradji pour gérer le développement d'Alençon et du Nord Sarthe.
Préparation d'un futur Tuteur - via la formation - de Georges Antunes Pinto.

Chrono clean – création d'un poste de Moniteur en lavage/préparation de véhicules :

Arrivée de Damien Barcelo le 2 Mai en CDD et départ le 31 Décembre 2018,
Il est remplacé par Christan Izoulé Pilate le 17 Décembre 2018 en CDI.

Création d'un poste de Chargé Emploi & Formation :

Arrivée de Virginie Baguelin le 4 Mars 2019 dans le cadre d'un CDI.

Accueil d'un stagiaire, Etudiant en Master 2 en Economie Sociale et Solidaire

Eric Afou'ou a débuté son stage le 23 avril 2018.

Après avoir validé son Master 2, il formule la demande d'intégration dans le cadre d'une étude doctorale financée pour tout ou partie par l'ANRT⁵ dans le cadre d'une Convention Industrielle de Formation et de Recherche (CIFRE).

Cette recherche portera sur le sujet suivant : la problématique de l'insertion socio-professionnelle pérenne en aval du dispositif de l'IAE en France, comme levier d'innovations sociales et managériales : cas d'entreprise école.

Formations internes/externes

Tout au long de l'année 2018, de nombreuses formations ont été suivies pour inscrire l'équipe dans le projet stratégique d'Espace 72 suite à un Audit commandité par l'OPCA T&S.

Cet audit – tout comme le coût des formations internes - a été pris en charge par l'OPCA T&S (pour partie) sur des fonds mutualisés.

1) En interne :

- Supports pédagogiques en lien avec le référentiel du CQP⁶ AMC⁷,
- Mise en place d'une démarche qualité,
- Formation de formateurs occasionnels,
- Formation de Tuteurs,
- Utilisation de l'ERP Pégase (progiciel de gestion intégré).

2) En Externe :

- CQP Responsable de secteur (PG),
- CQP Chef de site (GB),
- Formateur TMS Sécurité (QO),
- CQP AMC/AERP⁸ dans le cadre du CDDI puis CE avec Contrat Pro (GAP),
- CQP AMC (6 salariés CDDI).

⁵ ANRT : Association nationale de la recherche et de la technologie

⁶ CQP : Certificat de qualification professionnelle

⁷ AMC : Agent machiniste classique

⁸ AERP : Agent d'Entretien de Renovation en Propreté

4- Bilan des actions de communication d'Espace72

Avec un projet stratégique nouveau, Espace72 devait revisiter sa stratégie et ses outils de communication.

En 2018, l'objectif était de se centrer sur nos outils internes en commençant par une nouvelle identité visuelle, un nouveau logo.

S'en sont suivies les créations suivantes :

- Habillage véhicules
- Enseigne bâtiment
- Flamme posée sur la rue
- Cartes de visites
- Encart publicitaire
- Prospectus sur notre offre de services
- Pochette et fiches de communication sur notre offre détaillée de services
- Site internet
- Charte valeurs
- Synoptique du concept Entreprise Ecole
- Dossier de présentation du projet de FEST⁹ (mouvement d'entrepreneurs mettant l'innovation scientifique et technologique au service du développement durable)

Toutes ces actions ont été conduites avec l'appui technique de DS Consulting et de Logotype. Les productions ont été réalisées par Etic' Asso et Qualit' N Price. Les charges inhérentes aux interventions de ces prestataires ont été financées par une aide de l'Etat à hauteur de 16 K€.

Exceptée une interview sur Radio France Bleu et l'organisation d'une fête des voisins de la rue des Frères Lumière, peu de communication externe.

En 2019, nous devons mettre l'accent sur la communication grand public. En effet, il nous faut communiquer vers l'extérieur pour faire savoir qui nous sommes et ce que nous faisons.

On s'appuiera sur les supports classiques dès qu'un événement (validation diplômes, obtention d'un emploi, etc.) le permettra.

Si nous avons la chance de faire l'objet d'une expérimentation suivie par la branche professionnelle, nous pourrions organiser un temps de présentation du projet en présence du Préfet et des acteurs locaux de la branche. On solliciterait alors les médias télévisuels, radiophoniques et presses écrites.

De la même façon, nous devons mettre en exergue des partenariats s'inscrivant dans des politiques de Responsabilités Sociétales et Environnementales (ex. Optique 2000, Renault) ou dans des choix de politiques locales comme des Marchés Réservés (ex. Ville du Mans avec Skate Park).

⁹ FEST : France Eco-Sociale Tech

5- Bilan des actions de développement d'Espace72

A – En interne

Concept Entreprise Ecole

A travers ce plan stratégique à 5 ans, Espace72 souhaite réaffirmer plus fortement encore son engagement sociétal sarthois mais pas que...

In fine, Espace72 a formulé une demande auprès de l'Association Nationale de Recherche Technologique pour accueillir un doctorant dans le cadre d'une Convention Industrielle de Formation par la Recherche.

L'objectif de cette Etude & Recherche serait de conceptualiser le modèle structurel et organisationnel d'une Entreprise Ecole afin de pouvoir l'essaimer auprès d'autres Entreprises d'Insertion (de France et de Navarre) œuvrant avec un support Propreté.

A ce titre, Espace72 intègre un groupe de travail national piloté par la Fédération des Entreprises d'Insertion.

Notre ambition réaffirmée : faire que les Entreprises d'Insertion puissent construire des relations qualitatives et de confiance avec (et au profit) des Entreprises locales de Propreté via l'insertion professionnelle des hommes et des femmes qu'elles accompagnent.

B – En externe

B-1 : Engagement à la Fédération Régionale des Entreprises d'Insertion (FREI)

La vie de réseau est fondamentale pour être informé sur les négociations nationales lors de réformes (Formation, IAE, etc.) et évoquer des collaborations/mutualisations avec des Entreprises régionales.

Espace72 siège en tant que Vice-Président de la FREI (Fédération Régionale des Entreprises d'Insertion).
A ce titre, elle siège à :

- La Commission Politique,
- La Commission Emploi/Formation/Accompagnement,
- Le Comité Départemental de l'Insertion par l'Activité Economique de la Sarthe.

Par ailleurs, à l'initiative de Damien Thieffry, Espace72 est initiatrice d'une action régionale avec les 5 EI œuvrant dans le secteur de la Propreté devant conduire à une capacité de répondre ensemble à des Appels d'Offres Régionaux.

B-2 : Engagement au Club ESS de Le Mans Métropole

Y être membre, c'est l'occasion d'être associé à des réflexions et actions de promotion des acteurs du champ de l'Economie Sociale et Solidaire.

Espace72 est associée à deux groupes de travail :

- Projet de création d'une conciergerie d'Entreprises mancelles en offrant un package de services autour des activités portées par ses membres (lavage et préparation esthétique des voitures),
- Projet de création d'une « structure » pouvant offrir le service aux entreprises de la collecte, du tri et de la valorisation de leurs déchets (obligation réglementaire).

B-3 : Engagement au Groupement d'Employeurs d'Insertion et de Qualifications de la Propreté sur Le Mans Métropole

Y être membre, c'est l'occasion de rencontrer et d'échanger avec les dirigeants d'Entreprises locales de Propreté tout en travaillant sur des collaborations avec le GEIQ lui-même (suite de parcours pour nos salariés-apprenants).

De ce fait, Espace72 siège dans cette instance en tant qu'Administratrice. Espace72 est membre de la gouvernance et participe – de ce fait - à la définition des orientations stratégiques du GEIQ.

Dans notre situation, l'objectif est de montrer que nos structures sont complémentaires et non concurrentes au regard de la branche professionnelle. Les GEIQ ont été institués par la FEP¹⁰ au même titre que l'INHNI est l'organisme de formation de la branche.

B-4 : Engagement auprès du club Provalis, Association Le Mans Nord Entreprises

Espace72 est située sur le territoire de cette Zone d'Activité et Commerciale.

Y être membre, c'est l'occasion de rencontrer ses voisins et de participer à la vie de son territoire et d'y faire de belles rencontres.

A l'image des collaborations qui se sont construites après la fête des voisins (Fabre - Usipro - EGE Electricien), ces rencontres permettent de créer un réseau élargi.

6-Bilan des actions d'Administration et de Gestion d'Espace72

2018 a aussi été une année délicate sur ces deux volets.

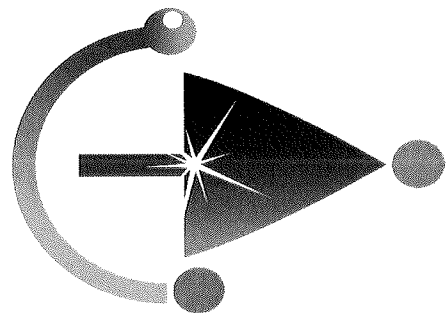
Pour 2019, après quelques jours de formation, nous devons travailler à redéfinir (avec l'assistante de direction et la comptable) toute l'organisation du pôle administratif et de gestion avec l'arrivée de l'ERP Pégase.

Ce dernier va venir modifier la gestion administrative du volet social, de la facturation sans oublier le volet comptable.

Nous allons donc devoir réformer nos pratiques, nos outils, nos espaces de contrôles...

¹⁰ FEP : Fédération des Entreprises de Propreté

espace72
Donne du sens à la propreté

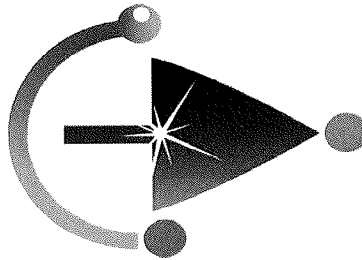


14



espace72

Donne du sens à la propreté



l'Europe
s'engage
en France
2009-2014



COMMISSION LUCRÉTIENNE
Fonds social européen



26/06/2019

COMPTES ANNUELS 2018

ENTREPRISE DE PROPETE – ENTRETIEN ET REMISE EN ETAT DE LOCAUX

20 rue des Frères Lumière – 72650 LA CHAPELLE SAINT-AUBIN – Tél : 02 43 76 66 00 – Fax : 02 43 76 00 70

E-mail : espace72@espace72.fr

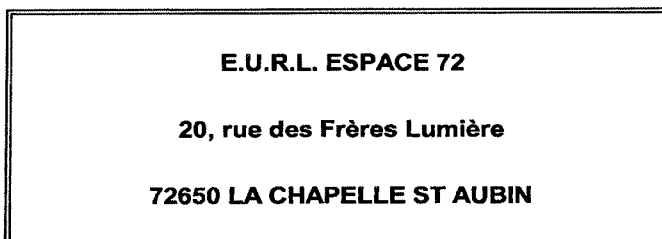
E.U.R.L. au capital de 10 000 € - R.C.S. 432 635 324 Le Mans – APE 747 Z.



COMPTES ANNUELS

SOMMAIRE

Exercice du 01 janvier au 31 décembre 2018



- BILAN

- . Actif
- . Passif

- COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE

- . Compte de résultat en liste

- ANNEXE

- . Règles et méthodes comptables
- . Tableau des immobilisations
- . Tableau des amortissements
- . Tableau des provisions
- . Etat des créances et des dettes

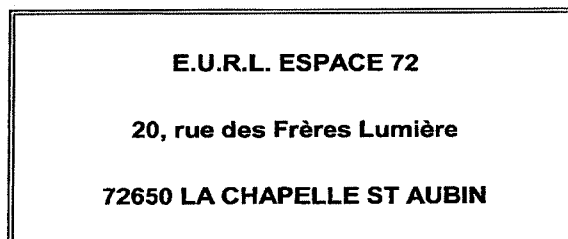
ACTIF	Arrêté au 31/12/2018 Durée 12 mois			31/12/2017 12 mois
	BRUT	AMORT/PROV	NET	NET
Actif Immobilisé				
Immobilisations Incorporelles				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et va	16 409,23	-9 209,01	7 200,22	
Immobilisations Corporelles				
Terrains	42 045,00	-21 445,00	20 600,00	20 600,00
Constructions	271 250,49	-159 983,67	111 266,82	86 672,01
Installations techniques matériel et outillage	72 444,81	-59 972,59	12 472,22	15 639,63
Autres	237 895,77	-122 279,93	115 615,84	32 736,46
Immobilisations Financières				
Participations	235,00		235,00	235,00
Autres	1 770,00		1 770,00	1 760,00
TOTAL I	642 050,30	-372 890,20	269 160,10	157 643,10
Comptes de Liaison				
Comptes de Liaison				
TOTAL II				
Actif Circulant				
Stocks et en cours				
Matières premières, approvisionnements	8 114,20		8 114,20	7 342,80
Avances et acomptes versés sur commandes				
Avances et acomptes versés sur commandes	241,01		241,01	
Créances				
Créances redevables usagers et comptes rattachés	327 635,57	-692,80	326 942,77	296 357,38
Autres	122 122,09		122 122,09	72 781,38
Valeurs mobilières de placement				
Valeurs mobilières de placement	608 180,00		608 180,00	584 450,18
Disponibilités				
Disponibilités	188 770,24		188 770,24	248 005,86
TOTAL III	1 255 063,11	-692,80	1 254 370,31	1 208 937,60
Comptes de Régularisation				
Charges constatées d'avance				
Charges constatées d'avance	425,00		425,00	1 430,67
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion Actif				
TOTAL IV	425,00		425,00	1 430,67
TOTAL GENERAL	1 897 538,41	-373 583,00	1 523 955,41	1 368 011,37

PASSIF	Arrêté au 31/12/2018 Durée 12 mois	31/12/201 12 mo
Capitaux Propres		
Capitaux Propres		
Capitaux Propres	10 000,00	10 000,00
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Réserves légales	1 000,00	1 000,00
Autres réserves	968 456,43	865 029,60
Report à nouveau (gestion non contrôlée)		
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)		
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	83 295,29	123 426,80
Fonds associatif avec droit de reprise		
Résultats sous contrôle tiers financeurs		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodats)		
	TOTAL I	1 062 751,72
		999 456,40
Comptes de Liaison		
Comptes de Liaison		
	TOTAL II	
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour risques	10 722,00	10 722,00
Provisions pour charges		
Provisions pour charges		7 777,75
	TOTAL III	10 722,00
		18 499,75
Fonds Dédiés		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources		
	TOTAL IV	
Dettes		
Emprunts Obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	119 712,75	52 228,14
Emprunts et dettes financières divers		
Emprunts et dettes financières divers	84,80	113,35
Avances et acomptes recus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	41 442,05	25 598,97
Dettes fiscales et sociales		
Dettes fiscales et sociales	274 156,89	255 674,72
Dettes sur immobilisations, comptes rattachés		
Autres dettes (d'exploitation)		
Autres dettes (d'exploitation)	15 085,20	13 555,07
	TOTAL V	450 481,69
		347 170,25
Comptes de régularisation		
Produits constatés d'avance		
Produits constatés d'avance		2 884,90
Ecart de conversion Passif		
	TOTAL VI	2 884,90
TOTAL GENERAL	1 523 955,41	1 368 011,37

Arrêté au :	31/12/2018		31/12/2017		Variation	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Produit d'exploitation						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens)						
Production vendue (services)	1 443 796,27	100,00	1 402 309,37	100,00	41 486,90	2,9
Chiffre d'affaire	1 443 796,27	100,00	1 402 309,37	100,00	41 486,90	2,9
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	335 686,01	23,25	313 516,88	22,36	22 169,13	7,7
Reprises/prov. & amort, transf. de charge	16 101,79	1,12	6 940,95	0,49	9 160,84	131,1
Autres produits	44,41	0,00	758,42	0,05	-714,01	-94,1
PRODUIT D'EXPLOITATION TOTAL I	1 795 628,48	124,37	1 723 525,62	122,91	72 102,86	4,2
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises						
Variation de stocks	-771,40	-0,05	780,61	0,06	-1 552,01	-198,1
Achat de matières premières et autres	57 713,63	4,00	73 420,62	5,24	-15 706,99	-21,1
Autres achats et charges externes	262 396,67	18,17	236 015,20	16,83	26 381,47	11,1
Impôts, taxes et versements assimilés	69 834,70	4,84	59 639,74	4,25	10 194,96	17,1
Salaires et traitements	1 061 286,89	73,51	991 603,05	70,71	69 683,84	7,7
Charges sociales	211 260,18	14,63	181 679,71	12,96	29 580,47	16,1
Dotation	51 849,59	3,59	35 910,36	2,56	15 939,23	44,1
Autres charges	3 212,50	0,22	3 622,15	0,26	-409,65	-11,1
CHARGES D'EXPLOITATION TOTAL II	1 716 782,76	118,91	1 582 671,44	112,86	134 111,32	8,1
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	78 845,72	5,46	140 854,18	10,04	-62 008,46	-44,1
Opération en commun						
Bénéfice attribué, perte transférée Total III						
Perte supportée, bénéfice transféré Total IV						
OPÉRATION EN COMMUN						
Produits financiers						
Produits financiers de participations						
Autres valeurs mob., créances d'actif im.						
Autres intérêts et produits assimilés	2 894,30	0,20	5 278,13	0,38	-2 383,83	-45,1
Reprises/provisions et transfert de char			447,70	0,03	-447,70	-100,0
Différences positives de change						
Produits net/cession des V.M.P						
PRODUITS FINANCIERS TOTAL V	2 894,30	0,20	5 725,83	0,41	-2 831,53	-49,1
Charges financières						
Charges financières	1 503,76	0,10	2 111,65	0,15	-607,89	-28,1
Autres charges financières						
CHARGES FINANCIÈRES TOTAL VI	1 503,76	0,10	2 111,65	0,15	-607,89	-28,1
RESULTATS FINANCIERS	1 390,54	0,10	3 614,18	0,26	-2 223,64	-61,1
RESULTATS COURANTS AVANT IMPÔTS	80 236,26	5,56	144 468,36	10,30	-64 232,10	-44,1
Produits exceptionnels						
Sur opération de gestion						
Sur opération en capital	8 966,67	0,62	2 872,10	0,20	6 094,57	212,1
Reprises/provisions et transfert de char						
PRODUITS EXCEPTIONNELS TOTAL VII	8 966,67	0,62	2 872,10	0,20	6 094,57	212,1
Charges exceptionnelles						
Sur opération de gestion	10,62	0,00	1 370,72	0,10	-1 360,10	-99,1
Sur opération en capital	1 038,02	0,07	3 677,91	0,26	-2 639,89	-71,1
Dotation aux amortissements et aux prov.						
CHARGES EXCEPTIONNELLES TOTAL VIII	1 048,64	0,07	5 048,63	0,36	-3 999,99	-79,1
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	7 918,03	0,55	-2 176,53	-0,16	10 094,56	-463,1
Participation des salariés						
PARTICIPATION DES SALARIÉS TOTAL IX						
Impôts sur les bénéfices	4 859,00	0,34	18 865,00	1,35	-14 006,00	-74,1
TOTAL X	4 859,00	0,34	18 865,00	1,35	-14 006,00	-74,1
PRODUITS	1 807 489,45	125,19	1 732 123,55	123,52	75 365,90	4,3
CHARGES	1 724 194,16	119,42	1 608 696,72	114,72	115 497,44	7,1
SOLDE INTERMÉDIAIRE	83 295,29	5,77	123 426,83	8,80	-40 131,54	-32,5
Total XI						
Eng. à réaliser sur ressources affectés						
Rep. ress non utilisées Exe antérieurs						
TOTAL XI						
EXCÉDENT OU DÉFICIT	83 295,29	5,77	123 426,83	8,80	-40 131,54	-32,5

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Exercice du 01 janvier au 31 décembre 2018



- 1 - Règles et méthodes comptables
- 2 - Tableau des immobilisations
- 3 - Tableau des amortissements
- 4 - Tableau des provisions
- 5 - Etat des créances et des dettes

1 - Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les conventions suivantes ont été respectées :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

**METHODES D'EVALUATION
ET
CALCUL DES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS**

1) Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production. L'approche par composants a été appliquée dès les comptes 2006.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- Logiciels :	1 à 3 ans
- Agencements, aménagements :	5 à 10 ans
- Matériel de transport :	3 à 5 ans
- Matériel de bureau et informatique :	1 à 5 ans
- Mobilier de bureau :	5 à 10 ans
- Matériel et outillage :	3 à 5 ans

2) Immobilisations financières, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée à hauteur du différentiel.

3) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Immobilisations

EURL ESPACE 72

Exercice 2018 du 01/01/2018 au 31/12/2018

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit. Apports
Frais d'établissement de recherche et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	8 996.23		7 413.00
Immobilisations incorporelles	8 996.23		7 413.00
Terrains	42 045.00		
Constructions sur sol propre	185 400.00		
Constructions sur sol d'autrui			
Install générales, agenc. et aménag. des constructions	49 954.64		35 895.85
Installations techniques, matériel et outillage industriels	73 681.98		3 130.00
Install générales, agenc. et aménag. divers	14 110.15		
Matériel de transport	113 254.50		108 540.09
Matériel de bureau et informatique, mobilier	17 592.87		9 415.67
Emballage récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Immobilisations corporelles	496 369.44		156 981.61
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participation	235.00		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	1 760.00		10.00
Immobilisations financières	1 995.00		10.00
Total Général	507 360.67		164 404.61

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
Frais d'établissement de recherche et de				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			16 409.23	
Immobilisations incorporelles			16 409.23	
Terrains			42 045.00	
Constructions sur sol propre			185 400.00	
Constructions sur sol d'autrui				
Install générales, agenc. et aménag. des constructions			85 850.49	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		4 367.17	72 444.81	
Install générales, agenc. et aménag. divers			14 440.45	
Matériel de transport		25 347.81	196 446.78	
Matériel de bureau et informatique, mobilier			27 008.54	
Emballage récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles		29 714.98	623 636.07	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participation			235.00	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			1 770.00	
Immobilisations financières			2 005.00	
Total Général		29 714.98	642 050.30	



Amortissements

EURL ESPACE 72

Exercice 2018 du 01/01/2018 au 31/12/20

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissement de recherche et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	8 996.23	212.78		9 209.01
Immobilisations incorporelles	8 996.23	212.78		9 209.01
Terrains	21 445.00			21 445.00
Constructions sur sol propre	113 212.26	6 572.75		119 785.01
Construction sur sol d'autrui				
Const. Inst. générales, agencements, aménagements divers	35 470.37	4 728.29		40 198.66
Installations techniques, matériel et outillage	58 042.35	6 297.41	4 367.17	59 972.53
Autres Inst. générales, agencements, aménagements divers	10 602.49	809.02		11 411.51
Matériel de transport	88 020.41	31 397.03	24 309.79	95 107.65
Matériel de bureau, informatique, mobilier	13 928.46	1 832.31		15 760.77
Emballages récup et divers				
Immobilisations corporelles	340 721.34	51 636.81	28 676.96	363 681.15
Total Général	349 717.57	51 849.59	28 676.96	372 890.20

Ventilations des dotations	Linéaires	Dégressifs	Exceptionnels	Dotat dérog	Repr dérog
Frais d'établissement de recherche et de développement					
Autres postes d'immobilisations incorporelles	212.78				
Immobilisations incorporelles	212.78				
Terrains					
Constructions sur sol propre	6 572.75				
Construction sur sol d'autrui					
Const. Inst. générales, agencements, aménagements div	4 728.29				
Installations techniques, matériel et outillage	6 297.41				
Autres Inst. générales, agencements, aménagements div	809.02				
Matériel de transport	31 397.03				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	1 832.31				
Emballages récup et divers					
Immobilisations corporelles	51 636.81				
Total Général	51 849.59				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				



Provisions

EURL ESPACE 72

Exercice 2018 du 01/01/2018 au 31/12/2018

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétrolier				
Provisions pour hausse des prix				
Provisions pour investissement				
Provisions pour fluctuation des cours				
Amortissements dérogatoires				
Implantations étrangères avant 01/01/92				
Implantations étrangères après 01/01/92				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
Provisions réglementées				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires	7 777.79		7 777.79	
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pour charge sociales, fiscales sur congés à	10 722.00			10 722.00
Autres provisions pour risques et charges				
Provisions risques et charges	18 499.79		7 777.79	10 722.00
Provisions pour immobilisations incorporelles				
Provisions pour immobilisations corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participation				
Provisions sur autres immobilisations financières				
Provisions sur stock et en cours				
Provisions sur comptes clients	692.80			692.80
Autres provisions pour dépréciations				
Provisions pour dépréciation	692.80			692.80
Total Général	19 192.59		7 777.79	11 414.80
Dotations et reprises d'exploitation			7 777.79	
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles				
Dépréciation des titres mis en équivalence				



Créances et Dettes

EURL ESPACE 72

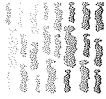
Exercice 2018 du 01/01/2018 au 31/12/20

Etat des créances	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations	235.00		235.00
Prêts			
Autres immobilisations financières	1 770.00		1 770.00
Clients douteux ou litigieux	831.36	831.36	
Autres créances clients	326 804.21	326 804.21	
Personnel et comptes rattachés	200.00		200.00
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Etat, impôts sur les bénéfices	65 150.00	65 150.00	
Etat, TVA	8 817.53	8 817.53	
Etat, autres impôts	1 116.00		
Etat, créances diverses			
Groupes et associés			
Débiteurs divers	46 839.26	46 839.26	
Charges constatées d'avance	425.00	425.00	
Total général	452 188.36	448 867.36	2 205.00
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

Etat des dettes	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an, - 5	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à un an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d'un an à l'origine	119 712.75	46 509.52	73 203.23	
Emprunts et dettes financières divers	84.80	84.80		
Fournisseurs et comptes rattachés	41 442.05	41 442.05		
Personnel et comptes rattachés	87 587.20	87 587.20		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	107 706.22	107 706.22		
Etat, impôt sur les bénéfices				
Etat, TVA	73 079.52	73 079.52		
Etat, obligations cautionnées				
Etat, autres impôts, taxes et assimilés	5 963.42	5 963.42		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupes et associés				
Autres Dettes	15 085.20	15 085.20		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
Total général	450 661.16	377 457.93	73 203.23	
Emprunts et dettes souscrit en cours d'exercice	116 000.00			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	48 515.39			
Emprunts dettes contractés auprès d'associés				



Handwritten signature or mark.



167, Quai Ledru-Rollin
72000 Le Mans

T. 02 43 40 76 00
F. 02 43 40 76 29

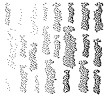
www.sogecgroupe.com

ESPACE 72
Société à Responsabilité Limitée au capital de 10 000 €
75 boulevard Lamartine
72000 LE MANS
RCS LE MANS 432 635 324

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2018

UNE OFFRE GLOBALE POUR VOTRE RÉUSSITE

Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros - RC Le Mans B 438 422 495
N° intracommunautaire FR 71 438 422 495



167, Quai Ledru-Rollin
72000 Le Mans

T. 02 43 40 76 00
F. 02 43 40 76 29

www.sogecgroupe.com

ESPACE 72
Société à Responsabilité Limitée au capital de 10 000 €
75 boulevard Lamartine
72000 LE MANS
RCS LE MANS 432 635 324

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'associé,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ESPACE 72 relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

UNE OFFRE GLOBALE POUR VOTRE RÉUSSITE

Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros - RC Le Mans B 438 422 495
N° intracommunautaire FR 71 438 422 495

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Mans, le 28 mai 2019
Pour le Cabinet SOGEC AUDIT


Didier ROUILLARD
Commissaire aux Comptes

 **SOGECAUDIT**

Commissariat aux Comptes
SARL au Capital de 10 000€
167 Quai Ledru Rollin - 72000 LE MANS
Tél. 02 43 40 76 00 - Fax 02 43 40 76 29
RC Le Mans 438 422 495 - SIRET 438 422 495 00020

ACTIF	Arrêté au 31/12/2018 Durée 12 mois			31/12/2017 12 mois
	BRUT	AMORT/PROV	NET	NET
Actif Immobilisé				
Immobilisations Incorporelles				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et va	16 409,23	-9 209,01	7 200,22	
Immobilisations Corporelles				
Terrains	42 045,00	-21 445,00	20 600,00	20 600,00
Constructions	271 250,49	-159 983,67	111 266,82	86 672,01
Installations techniques matériel et outillage	72 444,81	-59 972,59	12 472,22	15 639,63
Autres	237 895,77	-122 279,93	115 615,84	32 736,46
Immobilisations Financières				
Participations	235,00		235,00	235,00
Autres	1 770,00		1 770,00	1 760,00
TOTAL I	642 050,30	-372 890,20	269 160,10	157 643,10
Comptes de Liaison				
Comptes de Liaison				
TOTAL II				
Actif Circulant				
Stocks et en cours				
Matières premières, approvisionnements	8 114,20		8 114,20	7 342,80
Avances et acomptes versés sur commandes				
Avances et acomptes versés sur commandes	241,01		241,01	
Créances				
Créances redevables usagers et comptes rattachés	327 635,57	-692,80	326 942,77	296 357,38
Autres	122 122,09		122 122,09	72 781,38
Valeurs mobilières de placement				
Valeurs mobilières de placement	608 180,00		608 180,00	584 450,18
Disponibilités				
Disponibilités	188 770,24		188 770,24	248 005,86
TOTAL III	1 255 063,11	-692,80	1 254 370,31	1 208 937,60
Comptes de Régularisation				
Charges constatées d'avance				
Charges constatées d'avance	425,00		425,00	1 430,67
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion Actif				
TOTAL IV	425,00		425,00	1 430,67
TOTAL GENERAL	1 897 538,41	-373 583,00	1 523 955,41	1 368 011,37

sogecaUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Compte de résultat

EURL ESPACE 72

Exercice 2018 du 01/01/2018 au 31/12/2018

	Arrêté au : 31/12/2018		31/12/2017		Variation	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Produit d'exploitation						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens)						
Production vendue (services)	1 443 796,27	100,00	1 402 309,37	100,00	41 486,90	2,96
Chiffre d'affaire	1 443 796,27	100,00	1 402 309,37	100,00	41 486,90	2,96
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	335 686,01	23,25	313 516,88	22,36	22 169,13	7,07
Reprises/prov. & amort, transf. de charge	16 101,79	1,12	6 940,95	0,49	9 160,84	131,98
Autres produits	44,41	0,00	758,42	0,05	-714,01	-94,14
PRODUIT D'EXPLOITATION TOTAL I	1 795 628,48	124,37	1 723 525,62	122,91	72 102,86	4,18
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises						
Variation de stocks	-771,40	-0,05	780,61	0,06	-1 552,01	-198,82
Achat de matières premières et autres	57 713,63	4,00	73 420,62	5,24	-15 706,99	-21,39
Autres achats et charges externes	262 396,67	18,17	236 015,20	16,83	26 381,47	11,18
Impôts, taxes et versements assimilés	69 834,70	4,84	59 639,74	4,25	10 194,96	17,09
Salaires et traitements	1 061 286,89	73,51	991 603,05	70,71	69 683,84	7,03
Charges sociales	211 260,18	14,63	181 679,71	12,96	29 580,47	16,28
Dotation	51 849,59	3,59	35 910,36	2,56	15 939,23	44,39
Autres charges	3 212,50	0,22	3 622,15	0,26	-409,65	-11,31
CHARGES D'EXPLOITATION TOTAL II	1 716 782,76	118,91	1 582 671,44	112,86	134 111,32	8,47
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	78 845,72	5,46	140 854,18	10,04	-62 008,46	-44,02
Opération en commun						
Bénéfice attribué, perte transférée Total III						
Perte supportée, bénéfice transféré Total IV						
OPÉRATION EN COMMUN						
Produits financiers						
Produits financiers de participations						
Autres valeurs mob., créances d'actif im.						
Autres intérêts et produits assimilés	2 894,30	0,20	5 278,13	0,38	-2 383,83	-45,16
Reprises/provisions et transfert de char			447,70	0,03	-447,70	-100,00
Différences positives de change						
Produits net/cession des V.M.P						
PRODUITS FINANCIERS TOTAL V	2 894,30	0,20	5 725,83	0,41	-2 831,53	-49,45
Charges financières						
Charges financières	1 503,76	0,10	2 111,65	0,15	-607,89	-28,79
Autres charges financières						
CHARGES FINANCIÈRES TOTAL VI	1 503,76	0,10	2 111,65	0,15	-607,89	-28,79
RÉSULTATS FINANCIERS	1 390,54	0,10	3 614,18	0,26	-2 223,64	-61,53
RÉSULTATS COURANTS AVANT IMPÔTS	80 236,26	5,56	144 468,36	10,30	-64 232,10	-44,46
Produits exceptionnels						
Sur opération de gestion						
Sur opération en capital	8 966,67	0,62	2 872,10	0,20	6 094,57	212,20
Reprises/provisions et transfert de char						
PRODUITS EXCEPTIONNELS TOTAL VII	8 966,67	0,62	2 872,10	0,20	6 094,57	212,20
Charges exceptionnelles						
Sur opération de gestion	10,62	0,00	1 370,72	0,10	-1 360,10	-99,23
Sur opération en capital	1 038,02	0,07	3 677,91	0,26	-2 639,89	-71,78
Dotation aux amortissements et aux prov.						
CHARGES EXCEPTIONNELLES TOTAL VIII	1 048,64	0,07	5 048,63	0,36	-3 999,99	-79,23
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	7 918,03	0,55	-2 176,53	-0,16	10 094,56	-463,79
Participation des salariés						
PARTICIPATION DES SALARIÉS TOTAL IX						
Impôts sur les bénéfices	4 859,00	0,34	18 865,00	1,35	-14 006,00	-74,24
TOTAL X	4 859,00	0,34	18 865,00	1,35	-14 006,00	-74,24
PRODUITS	1 807 489,45	125,19	1 732 123,55	123,52	75 365,90	4,35
CHARGES	1 724 194,16	119,42	1 608 696,72	114,72	115 497,44	7,18
SOLDE INTERMÉDIAIRE	83 295,29	5,77	123 426,83	8,80	-40 131,54	-32,51
Total XI						
Eng. à réaliser sur ressources affectés						
Rep. ress non utilisées Exe antérieurs						
TOTAL XI						
EXCÉDENT OU DÉFICIT	83 295,29	5,77	123 426,83	8,80	-40 131,54	-32,51


SOGEC AUDIT
 COMMISSARIAT AUX COMPTES

1 - Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les conventions suivantes ont été respectées :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

**METHODES D'EVALUATION
ET
CALCUL DES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS**

1) Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production. L'approche par composants a été appliquée dès les comptes 2006.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- Logiciels :	1 à 3 ans
- Agencements, aménagements :	5 à 10 ans
- Matériel de transport :	3 à 5 ans
- Matériel de bureau et informatique :	1 à 5 ans
- Mobilier de bureau :	5 à 10 ans
- Matériel et outillage :	3 à 5 ans

2) Immobilisations financières, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée à hauteur du différentiel.

3) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.



Immobilisations

EURL ESPACE 72

Exercice 2018 du 01/01/2018 au 31/12/2018

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit. Apports
Frais d'établissement de recherche et de développement			
Autres postes d' immobilisations incorporelles	8 996.23		7 413.00
Immobilisations incorporelles	8 996.23		7 413.00
Terrains	42 045.00		
Constructions sur sol propre	185 400.00		
Constructions sur sol d'autrui			
Install générales, agenc. et aménag. des constructions	49 954.64		35 895.85
Installations techniques, matériel et outillage industriels	73 681.98		3 130.00
Install générales, agenc. et aménag. divers	14 440.15		
Matériel de transport	113 254.50		108 540.09
Matériel de bureau et informatique, mobilier	17 592.87		9 415.67
Emballage récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Immobilisations corporelles	496 369.44		156 981.61
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participation	235.00		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	1 760.00		10.00
Immobilisations financières	1 995.00		10.00
Total Général	507 360.67		164 404.61

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
Frais d'établissement de recherche et de				
Autres postes d' immobilisations incorporelles			16 409.23	
Immobilisations incorporelles			16 409.23	
Terrains			42 045.00	
Constructions sur sol propre			185 400.00	
Constructions sur sol d'autrui				
Install générales, agenc. et aménag. des constructions			85 850.49	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		4 367.17	72 444.81	
Install générales, agenc. et aménag. divers			14 440.45	
Matériel de transport		25 347.81	196 446.78	
Matériel de bureau et informatique, mobilier			27 008.54	
Emballage récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles		29 714.98	623 636.07	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participation			235.00	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			1 770.00	
Immobilisations financières			2 005.00	
Total Général		29 714.98	642 050.30	

sogeCAUDIT
COMMISSARIAT AUX COMPTES



Amortissements

EURL ESPACE 72

Exercice 2018 du 01/01/2018 au 31/12/2018

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissement de recherche et de développement				
Autres postes d' immobilisations incorporelles	8 996.23	212.78		9 209.01
Immobilisations incorporelles	8 996.23	212.78		9 209.01
Terrains	21 445.00			21 445.00
Constructions sur sol propre	113 212.26	6 572.75		119 785.01
Construction sur sol d'autrui				
Const. Inst. générales, agencements, aménagements divers	35 470.37	4 728.29		40 198.66
Installations techniques, matériel et outillage	58 042.35	6 297.41	4 367.17	59 972.59
Autres Inst. générales, agencements, aménagements divers	10 602.49	809.02		11 411.51
Matériel de transport	88 020.41	31 397.03	24 309.79	95 107.65
Matériel de bureau, informatique, mobilier	13 928.46	1 832.31		15 760.77
Emballages récup et divers				
Immobilisations corporelles	340 721.34	51 636.81	28 676.96	363 681.19
Total Général	349 717.57	51 849.59	28 676.96	372 890.20

Ventilations des dotations	Linéaires	Dégressifs	Exceptionnels	Dotat dérog	Repr dérog
Frais d'établissement de recherche et de développement					
Autres postes d' immobilisations incorporelles	212.78				
Immobilisations incorporelles	212.78				
Terrains					
Constructions sur sol propre	6 572.75				
Construction sur sol d'autrui					
Const. Inst. générales, agencements, aménagements div	4 728.29				
Installations techniques, matériel et outillage	6 297.41				
Autres Inst. générales, agencements, aménagements div	809.02				
Matériel de transport	31 397.03				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	1 832.31				
Emballages récup et divers					
Immobilisations corporelles	51 636.81				
Total Général	51 849.59				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				

 **sogec AUDIT**
COMMISSAIRE AUX COMPTES





Provisions

EURL ESPACE 72

Exercice 2018 du 01/01/2018 au 31/12/2018

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétrolier				
Provisions pour hausse des prix				
Provisions pour investissement				
Provisions pour fluctuation des cours				
Amortissements dérogatoires				
Implantations étrangères avant 01/01/92				
Implantations étrangères après 01/01/92				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
Provisions réglementées				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires	7 777.79		7 777.79	
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pour chage sociales, fiscales sur congés à	10 722.00			10 722.00
Autres provisions pour risques et charges				
Provisions risques et charges	18 499.79		7 777.79	10 722.00
Provisions pour immobilisations incorporelles				
Provisions pour immobilisations corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participation				
Provisions sur autres immobilisations financières				
Provisions sur stock et en cours				
Provisions sur comptes clients	692.80			692.80
Autres provisions pour dépréciations				
Provisions pour dépréciation	692.80			692.80
Total Général	19 192.59		7 777.79	11 414.80
Dotations et reprises d'exploitation			7 777.79	
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles				
Dépréciation des titres mis en équivalence				


sogecaudit
COMMISSARIAT AUX COMPTES



Créances et Dettes

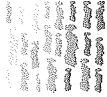
EURL ESPACE 72

Exercice 2018 du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des créances	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations	235.00		235.00
Prêts			
Autres immobilisations financières	1 770.00		1 770.00
Clients douteux ou litigieux	831.36	831.36	
Autres créances clients	326 804.21	326 804.21	
Personnel et comptes rattachés	200.00		200.00
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Etat, impôts sur les bénéfices	65 150.00	65 150.00	
Etat, TVA	8 817.53	8 817.53	
Etat, autres impôts	1 116.00		
Etat, créances diverses			
Groupes et associés			
Débiteurs divers	46 839.26	46 839.26	
Charges constatées d'avance	425.00	425.00	
Total général	452 188.36	448 867.36	2 205.00
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

Etat des dettes	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an, - 5	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à un an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d'un an à l'origine	119 712.75	46 509.52	73 203.23	
Emprunts et dettes financières divers	84.80	84.80		
Fournisseurs et comptes rattachés	41 442.05	41 442.05		
Personnel et comptes rattachés	87 587.20	87 587.20		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	107 706.22	107 706.22		
Etat, impôt sur les bénéfices				
Etat, TVA	73 079.52	73 079.52		
Etat, obligations cautionnées				
Etat, autres impôts, taxes et assimilés	5 963.42	5 963.42		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupes et associés				
Autres Dettes	15 085.20	15 085.20		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
Total général	450 661.16	377 457.93	73 203.23	
Emprunts et dettes souscrit en cours d'exercice	116 000.00			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	48 515.39			
Emprunts dettes contractés auprès d'associés				


sogec AUDIT
 COMMISSARIAT AUX COMPTES

167, Quai Ledru-Rollin
72000 Le Mans

T. 02 43 40 76 00
F. 02 43 40 76 29

www.sogecgroupe.com

ESPACE 72
Société à Responsabilité Limitée au capital de 10 000 €
75 boulevard Lamartine
72000 LE MANS
RCS LE MANS 432 635 324

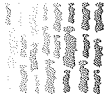
Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

**Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos au 31 décembre 2018**

UNE OFFRE GLOBALE POUR VOTRE RÉUSSITE

Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros - RC Le Mans B 438 422 495
N° intracommunautaire FR 71 438 422 495





167, Quai Ledru-Rollin
72000 Le Mans

T. 02 43 40 76 00
F. 02 43 40 76 29

www.sogecgroupe.com

ESPACE 72
Société à Responsabilité Limitée au capital de 10 000 €
75 boulevard Lamartine
72000 LE MANS
RCS LE MANS 432 635 324

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

**Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos au 31 décembre 2018**

Aux associés,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée, en application des dispositions de l'article L. 223-19 du code de commerce.

Le Mans, le 28 mai 2019
Pour le Cabinet SOGEC AUDIT

Didier Rouillard
Didier ROUILLARD
Commissaire aux Comptes
SOGECAUDIT

UNE OFFRE GLOBALE POUR VOTRE RÉUSSITE

Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros - RC Le Mans B 438 422 495
N° intracommunautaire FR 71 438 422 495
SARL au Capital de 10 000€
167 Quai Ledru Rollin - 72000 LE MANS
TÉL 02 43 40 76 00 - Fax 02 43 40 76 29
RC Le Mans 438 422 495 - SIRET 438 422 495 0000

